

« instantanée », on préféra la moins barbouillée des deux. La réaction vint vite, et débarrassé d'adeptes ridicules, évitant l'écueil du poncif, respectueux de la nature, mais fier de ses prérogatives, l'Art s'élança vers les sujets qu'un appareil ne peut atteindre, et qui ne posent complètement que dans l'esprit du peintre. Flandrin remonta d'autant dans l'opinion. Des fervents exaltèrent de nouveau Saint-Germain-des-Prés négligé, et la procession des Femmes de Nîmes oubliée (12). On acclama en lui l'artiste qui avait su faire revivre des traditions anciennes tout ce dont l'art moderne avait besoin pour se reprendre à la véritable peinture, à la peinture murale.

*
* *

Dans sa séance du 18 octobre 1877, le Conseil municipal, après lecture d'un rapport du conseiller Éd. Aynard (13) adoptait le principe du projet « ART », et demandait à l'auteur de présenter de nouvelles études sur le même motif. Ces études furent examinées le 13 décembre 1877, par une commission spéciale, qui approuva l'une d'elles.

Le 10 mai 1878, le conseil adoptait les propositions de

(12) Nous nous rappelons encore les paroles indignées du conseiller municipal Garel, membre de la commune lyonnaise en 1871, contre le choix de Flandrin, un peintre clérical qui avait fait des bons dieux sur les murs des églises ! — Ce pauvre Garel, type du bohème politique, dont sont éclos tant de communards et mort à l'hôpital de cirrhose alcoolique, était cependant un gentil garçon, bon camarade, et qui faisait de jolis vers idylliques. (*Note de la Rédaction.*)

(13) Édouard Aynard, à qui nous devons la réorganisation de notre enseignement des beaux-arts et de nos collections artistiques, et auquel sa compétence indiscutée donnait une grande autorité, prêta bien souvent son appui à l'architecte André pendant l'exécution de la fontaine.